

Dossier d'autorisation d'urbanisme

02A24713R0001

Porto Vecchio - Corse-du-Sud

Type

Permis de construire

État

Chantier commencé

Autorisation

18/04/2013

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).



Export généré le 04/08/2026 à 10:53 depuis [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	02A24713R0001
Type	Permis de construire
État d'avancement	Chantier commencé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	CASTELLI FRERES
SIREN / SIRET	046920013 / 04692001300086

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2013
Autorisation	18/04/2013
Décision	18/04/2013
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2013-04
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	201502

Localisation

Adresse	QRT PORETTA PORTO VECCHIO 20137
Commune	Porto Vecchio (2A247)
Département	Corse-du-Sud (2A)
Région	Corse (94)
Code postal	20137
Parcelles cadastrales	AK 321

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Chantier commencé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	12/06/2026 18:08
Dernière observation	02/08/2026 03:17

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
CASTELLI FRERES	046920013	Société du permis
CABINET TRINTIGNAC ET ASSOCIES	697121408	Commissaire aux comptes titulaire
MAXIME HERMAN	-	Administrateur
BRUNO JEAN ALLEAUME	-	Directeur Général
MARIE-LAURE VINCENT (MALLEZ)	-	Directeur général délégué
PASCAL LUCCHESI	-	Directeur général délégué
JEAN FRANCOIS ROBERT GUTTADORO	-	Président du conseil d'administration
BRUNO JEAN ALLEAUME (ALLEAUME)	-	Commissaire aux comptes suppléant
JEAN-LUC PELISSIER TANON	-	Commissaire aux comptes suppléant
PHILIPPE COHEN	-	Commissaire aux comptes titulaire
SIMON JEAN CASTELLI	-	Directeur Général
GILBERTE CASTELLI (GIUDICELLI)	-	Membre du conseil de surveillance
JEROME SUSINI	-	Membre du conseil de surveillance
ANTOINE LOUIS CASTELLI	-	Président du conseil de surveillance
JEAN-FRANCOIS ARMAND CASTELLI	-	Président du directoire
JEAN CASTELLI	-	Vice-Président du conseil de surveillance

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.